

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 7-11 novembre 2005**

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**Point 10 de l'ordre du  
jour**

**Pour information\***



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2005/10**  
10 octobre 2005  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

\* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration, PDB*:	Mme C. von Roehl	tél.: 066513-2603
--	------------------	-------------------

Chef, PDBT**:	Mme M.-F. Perez	tél.: 066513-2638
---------------	-----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).

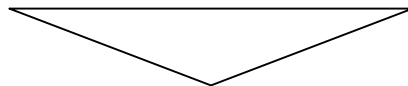
\* Secrétariat du Conseil d'administration.

\*\* Unité de la traduction et de la documentation.



1. À sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs recommandations visant à renforcer la gouvernance du Programme alimentaire mondial. Le Conseil a, entre autres, pris la décision selon laquelle "c'est le Conseil lui-même qui devrait assurer la planification stratégique de ses activités. En octobre de chaque année, le Conseil devrait examiner son programme de travail pour l'exercice biennal à venir et analyser rétrospectivement ses activités au cours des 12 mois écoulés."<sup>1</sup>
2. Lors de l'examen du Programme de travail pour l'exercice biennal, le Conseil devrait:
  - décider des questions qui feront l'objet de discussions préliminaires ou de consultations informelles;
  - examiner si un symposium sur l'aide alimentaire est justifié;
  - considérer le travail effectué au cours des 12 mois précédents et en tirer des enseignements en vue d'améliorer son fonctionnement dans l'avenir. À cet égard, il est demandé aux membres du Conseil d'évaluer l'impact de la limitation de la taille des documents approuvée par le Bureau au début de 2004 et mise en œuvre à la session annuelle de 2004.
3. Par la même recommandation<sup>2</sup>, le Conseil a demandé que les points soumis pour information ne soient pas mis en discussion, à moins qu'un membre du Conseil ne le demande expressément et que le Président accepte la demande pour la raison qu'elle ne fait pas mauvais usage du temps du Conseil.
4. Le Programme de travail pour l'exercice biennal, qui est présenté sous deux formes différentes, une version résumée et une version annotée, est conforme à la décision 2004/EB.A/10 du Conseil par laquelle le nombre des sessions du Conseil est ramené de quatre à trois.
5. Ce document inclut par ailleurs, pour information, le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2006–2007 que les trois institutions ont préparé dans un souci d'harmonisation de leurs calendriers. Les dates de réunions de chacune des organisations sont présentées sous réserve de leur approbation par les organes directeurs concernés.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006–2007 (WFP/EB.2/2005/10) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

<sup>1</sup> Décision 2000/EB.3/1 du Conseil d'administration, alinéa q), du 26 octobre 2000 (WFP/EB.3/2000/13).

<sup>2</sup> Décision 2000/EB.3/1 du Conseil d'administration, alinéa l), du 26 octobre 2000 (WFP/EB.3/2000/13).

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

EB.1/2006 (20–24 février)	EB.A/2006 (12–16 juin)	EB.2/2006 (6–10 novembre)
<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ciblage de l'aide alimentaire dans les situations d'urgence (A/E)</li> <li>➤ Accès humanitaire (E)</li> <li>➤ Vivres pour la formation (E)</li> <li>➤ Sources de l'aide alimentaire (E)</li> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A)</li> <li>➤ Achats de produits alimentaires dans les pays en développement (E)</li> <li>➤ Participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (E)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel d'exécution pour 2005 (A)</li> <li>➤ Recentrage de l'analyse économique (E)</li> <li>➤ Vivres pour l'éducation (E)</li> <li>➤ Rapport d'activité sur l'évaluation des besoins d'urgence (I)</li> <li>➤ Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (E)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour annuelle sur l'alimentation scolaire (I)</li> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> <li>➤ Rapport d'activité sur la préparation aux situations d'urgence (I)</li> </ul>
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Compte rendu sur l'Examen des procédures de l'Organisation (I)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2004-2005 (A)</li> <li>➤ Objectif de contributions du PAM (2007-2008) (A)</li> <li>➤ Rapport financier général (I)</li> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport du Bureau de l'Inspecteur général (E)</li> <li>➤ Rapport d'évaluation sur l'Examen des procédures de l'Organisation (E)</li> <li>➤ Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (I)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les normes de comptabilité internationales (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Programme de travail du Commissaire aux comptes proposé pour l'exercice biennal (I)</li> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation de l'aide du PAM à la Chine (1979-2005)</li> <li>➤ Évaluation thématique du ciblage dans les interventions de secours</li> <li>➤ Évaluation thématique des interventions nutritionnelles</li> <li>➤ Évaluation conjointe HCR-PAM sur les projets pilotes de distribution de vivres</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation de l'opération d'urgence Niger</li> <li>➤ Évaluation du programme de pays Yémen</li> <li>➤ Évaluation du programme de pays Bhoutan</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Somalie</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Amérique centrale</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation de l'opération d'urgence Darfour</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Colombie</li> <li>➤ Évaluation de l'impact des activités d'évaluation du PAM</li> </ul>
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> Projets de programmes de pays (E) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bangladesh 10059.0</li> <li>➤ Tchad 10018.0</li> <li>➤ Égypte 10142.0</li> <li>➤ Éthiopie 10208.0</li> <li>➤ Guinée 10039.0</li> <li>➤ Mozambique 10097.0</li> <li>➤ Sénégal 10088.0</li> <li>➤ République-Unie de Tanzanie 10065.0</li> <li>➤ Yémen 10137.0</li> <li>➤ Zambie 10157.0</li> </ul>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> Programmes de pays (A) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bangladesh 10059.0</li> <li>➤ Tchad 10018.0</li> <li>➤ Égypte 10142.0</li> <li>➤ Éthiopie 10208</li> <li>➤ Guinée 10039.0</li> <li>➤ Mozambique 10097.0</li> <li>➤ Sénégal 10088.0</li> <li>➤ République-Unie de Tanzanie 10065.0</li> <li>➤ Yémen 10137.0</li> <li>➤ Zambie 10157.0</li> </ul>



EB.1/2006 (20–24 février)	EB.A/2006 (12–16 juin)	EB.2/2006 (6–10 novembre)
<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Côte d'Ivoire</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Angola 10433.0</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2005) (I)</li> </ul>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bhoutan 10133.0</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de pays Népal 10093.0</li> </ul> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Algérie 10172.1</li> <li>➤ R.D. Congo 10288.0</li> <li>➤ Région Amérique latine 10444.0</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2005) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2005)</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gambie 10311.0</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cambodge 10305.0</li> <li>➤ Tadjikistan 10231.0</li> <li>➤ Région Afrique de l'Ouest 10064.3</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2006) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006-2007 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006-2007 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (A)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport du Corps commun d'inspection (CCI) (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les pertes après livraison (E)</li> <li>➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)</li> <li>➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen relatif à l'augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)</li> <li>➤ Examen approfondi des ressources humaines (I)</li> </ul>
<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>
<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNPFA, de l'UNICEF et du PAM (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>



## RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

EB.1/2007 (19–23 février)	EB.A/2007 (4–8 juin)	EB.2/2007 (22–26 octobre)
<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel d'exécution pour 2006 (A)</li> <li>➤ Plan stratégique (2008-2011) (A)</li> <li>➤ Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour annuelle sur l'alimentation scolaire (I)</li> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> <li>➤ Politique concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A)</li> </ul>
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport financier général (I)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (I)</li> <li>➤ Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport sur les normes de comptabilité internationales (I)</li> </ul>
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation du programme de pays Inde</li> <li>➤ Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence</li> <li>➤ Évaluation du programme de pays Sierra Leone</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Haïti</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Indonésie</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Territoire palestinien</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Éthiopie 10362.1</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Région Afrique australe</li> <li>➤ Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation des besoins d'urgence au PAM</li> <li>➤ Évaluation des interventions du PAM liées au VIH/sida</li> <li>➤ Meta-évaluation des opérations d'urgence</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Sud Soudan</li> </ul>
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Colombie 10366.0</li> <li>➤ Haïti 10382.0</li> </ul>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bolivie 10159.0</li> <li>➤ Cameroun 10214.0</li> <li>➤ Honduras 10074.0</li> <li>➤ Inde 10107.0</li> <li>➤ Mali 10205.0</li> <li>➤ Malawi 10106.0</li> <li>➤ Népal 10093.0</li> <li>➤ Nicaragua 10044.0</li> <li>➤ Niger 10285.0</li> <li>➤ Rwanda 10156.0</li> <li>➤ Sierra Leone 10333.0</li> <li>➤ Sri Lanka 10075.0</li> <li>➤ Soudan 10105.0</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Haïti 10386.0</li> <li>➤ République démocratique populaire lao 10306.0</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rép. du Congo 10312.0</li> <li>➤ Érythrée 10192.1</li> <li>➤ Éthiopie 10362.0</li> <li>➤ Indonésie 10069.1</li> <li>➤ Kenya 10258.1</li> <li>➤ Territoire palestinien 10387.0</li> </ul>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bolivie 10159.0</li> <li>➤ Cameroun 10214.0</li> <li>➤ Honduras 10074.0</li> <li>➤ Inde 10107.0</li> <li>➤ Mali 10205.0</li> <li>➤ Malawi 10106.0</li> <li>➤ Népal 10093.0</li> <li>➤ Nicaragua 10044.0</li> <li>➤ Niger 10285.0</li> <li>➤ Rwanda 10156.0</li> <li>➤ Sierra Leone 10333.0</li> <li>➤ Sri Lanka 10075.0</li> <li>➤ Soudan 10105.0</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cuba 10032.0</li> <li>➤ Guatemala 10105.0</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ouganda 10121.1</li> </ul>



EB.1/2007 (19–23 février)	EB.A/2007 (4–8 juin)	EB.2/2007 (22–26 octobre)
<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2006) (I)</li> </ul>	<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1 juillet–31 décembre 2006) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</li> <li>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</li> <li>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</li> <li>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</li> <li>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2006)</li> </ul>	<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</li> <li>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</li> <li>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</li> <li>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</li> <li>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (I)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les pertes après livraison (E)</li> <li>➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)</li> <li>➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p>
<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>
<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>



## PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006–2007

(présenté par sujet et par session)

### QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

#### EB.1/2006 (20–24 février)

➤ *Vivres pour la formation (E)*

Ce document, présenté pour examen, examinera les enseignements tirés des expériences passées, en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'engagement visant à garantir que les femmes et les adolescentes représentent au moins 70 pour cent des participants aux activités de formation appuyées par une aide alimentaire, tel qu'énoncé dans la Politique concernant la problématique hommes-femmes approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002.

➤ *Accès humanitaire (E)*

Ce document informera le Conseil des mécanismes qui orientent l'approche suivie par le PAM, en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, pour accéder en toute sécurité et sans entraves aux victimes d'urgences et chercher conseil en cas de besoin. Il est préparé en réponse à la demande formulée par le Conseil lors de la discussion de la première "Synthèse des politiques générales du PAM" à sa session annuelle de 2002, à l'effet que le Secrétariat propose des sujets de politique générale mettant l'accent sur les questions liées aux urgences, qui seraient discutés aux futures sessions.

➤ *Ciblage de l'aide alimentaire dans les situations d'urgence (A/E)*

Ce rapport examinera et évaluera les politiques et les pratiques du PAM en matière de ciblage, informera le Conseil des tendances les plus récentes dans ce domaine, et identifiera les problèmes ou les questions spécifiques auxquelles le Conseil souhaiterait prêter une attention particulière. Ce rapport sera soumis pour examen ou pour approbation selon que ses conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

➤ *Sources de l'aide alimentaire (E)*

Ce document présenté pour examen passera en revue l'évolution constatée au niveau de la disponibilité et des sources de l'aide alimentaire, ainsi que les incidences de cette évolution pour le PAM.

➤ *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la *Simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM* (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Achats de produits alimentaires dans les pays en développement (E)*

Ce document, présenté pour examen, fournira des précisions sur les achats de produits alimentaires, ainsi que sur les avantages que les pays en développement pourraient en retirer.

➤ *Participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (E)*

Le document passera en revue l'expérience acquise par le PAM et envisagera les options possibles concernant sa participation active aux stratégies de réduction de la pauvreté, compte tenu des avantages comparatifs de l'Organisation. Il placera la participation dans le contexte de la réforme des Nations Unies en cours dans les domaines de la programmation conjointe, de l'harmonisation et de la simplification, et recommandera des mesures que le Conseil examinera ultérieurement.





## EB.A/2006 (12–16 juin)

### ➤ *Rapport annuel d'exécution pour 2005 (A)*

L'Article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—"Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance" stipule par ailleurs qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel d'exécution pour 2005 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2004–2007.

### ➤ *Recentrage de l'analyse économique (E)*

Ce document, soumis pour examen, définira le rôle et l'application de l'analyse économique au PAM, notamment lors de la formulation des programmes de pays et des opérations, et lors de la conception des stratégies sectorielles. Il tirera les enseignements des initiatives en cours, à savoir: veiller à ce que les activités du PAM s'inscrivent dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les programmes nationaux de développement sectoriel; et intégrer l'analyse des marchés dans le processus d'évaluation des besoins d'urgence.

### ➤ *Vivres pour l'éducation (E)*

Ce document, présenté pour examen, définira le rôle que les interventions d'aide alimentaire (y compris les programmes d'alimentation scolaire) peuvent jouer à l'appui des objectifs des activités vivres pour l'éducation. Il précisera également la différence qui existe entre les activités vivres pour l'éducation et les programmes d'alimentation scolaire.

### ➤ *Rapport d'activité sur l'évaluation des besoins d'urgence (I)*

À sa troisième session ordinaire de 2004, le Conseil a pris note du plan d'exécution de 30 mois proposé pour renforcer au sein du PAM l'évaluation des besoins d'urgence. Ce document donnera un aperçu général des progrès enregistrés et des réalisations accomplies en regard du plan d'exécution et décrira les mesures qui seront prises pendant la période de transition en vue de l'intégration d'activités de base dans les fonctions ordinaires du PAM en 2008-2009. Ce rapport sera soumis au Conseil pour information.

### ➤ *Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (E)*

A sa première session ordinaire de 2003, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM en matière de VIH/sida et des relations avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). En outre, en 2005, le Conseil d'administration de l'ONUSIDA a instamment prié tous les organes directeurs des organismes de coparrainage d'examiner et de donner leur aval aux recommandations de l'Équipe de travail mondial chargée de renforcer la coordination entre les institutions multilatérales et les donateurs internationaux dans le domaine du sida. Le présent document sera donc soumis au Conseil pour examen et aval.

## EB.2/2006 (6–10 novembre)

### ➤ *Mise à jour annuelle sur l'alimentation scolaire (I)*

À sa troisième session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu informé chaque année à sa deuxième session ordinaire de la situation des activités relevant du programme d'alimentation scolaire du PAM. Ce rapport annuel est soumis au Conseil pour information.

### ➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org).)



- *Rapport d'activité sur la préparation aux situations d'urgence (I)*

Ce document, présenté pour information, donnera un aperçu général des progrès enregistrés et des réalisations accomplies dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence.

### **EB.1/2007 (19–23 février)**

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la *Simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM* (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

### **EB.A/2007 (4–8 juin)**

- *Rapport annuel d'exécution pour 2006 (A)*

L'Article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—"Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance" stipule par ailleurs qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel d'exécution pour 2006 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Plan stratégique (2008-2011) (A)*

Le Plan stratégique est le second outil de la gouvernance approuvé en 2000 à être présenté au Conseil. Le Plan stratégique régit l'ensemble des activités du PAM: il définit les orientations et les objectifs des opérations du PAM ainsi que les priorités de travail des divers services de l'Organisation. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.

- *Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I)*

À sa première session ordinaire de 2003, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec l'ONUSIDA. Cette mise à jour sera soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

### **EB.2/2007 (22–26 octobre)**

- *Mise à jour annuelle sur l'alimentation scolaire (I)*

À sa troisième session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu informé chaque année à sa deuxième session ordinaire de la situation des activités relevant du programme d'alimentation scolaire du PAM. Ce rapport annuel est soumis au Conseil pour information.

- *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org).)



- *Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A)*

La politique actuelle (2003–2007) arrivera à son terme en décembre 2007. Une nouvelle politique sera élaborée à partir des résultats et des recommandations de l'enquête comparative de suivi sur les Engagements renforcés en faveur des femmes et de l'évaluation finale de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007). Le présent document est soumis au Conseil pour approbation.

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### EB.1/2006

- *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

- *Compte rendu sur l'Examen des procédures de l'Organisation (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un compte rendu sur la mise en œuvre des nouvelles procédures de l'Organisation.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

- *Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

### EB.A/2006 (12–16 juin)

- *Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2004–2005 (A)*

Conformément à l'article XIV.6 b) du Règlement général, le Directeur exécutif soumettra au Conseil, pour approbation, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, ainsi que les rapports du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés sous couvert de la déclaration du Directeur exécutif concernant les comptes de l'exercice biennal.

- *Objectif de contributions du PAM (2007–2008) (A)*

Il sera soumis au Conseil, pour approbation, un document présentant l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif pour l'exercice biennal 2007–2008 qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO, qui doit se tenir la première semaine de novembre 2004.

- *Rapport financier général (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document exposant diverses questions financières réunies dans un rapport de synthèse complet.

- *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.



➤ *Rapport du Bureau de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'Article VI.2 (b) (viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport biennal de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui sera soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Rapport d'évaluation sur l'Examen des procédures de l'Organisation (E)*

Le Conseil sera saisi, pour examen, d'un rapport d'activité sur la mise en œuvre des nouvelles procédures de l'Organisation.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (I)*

Le Comité d'audit du PAM a été rétabli en juillet 2004; il se compose d'une majorité de membres extérieurs à l'Organisation, au nombre desquels le président du Comité. Le Comité d'audit s'est réuni pour la première fois en août 2004, et par la suite son mandat a été finalisé et publié dans une circulaire du Directeur exécutif en mars 2005. Conformément à son mandat révisé, le Comité d'audit présente chaque année au Conseil pour information un rapport sur ses activités pendant l'année écoulée.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

➤ *Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

## **EB.2/2006 (6–10 novembre)**

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport sur les normes de comptabilité internationales (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, d'un rapport d'activités sur le passage aux normes de comptabilité internationales; ce document comprendra, selon que de besoin, des propositions d'amendement du Statut, du Règlement général et du Règlement financier.

➤ *Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

➤ *Programme de travail du Commissaire aux comptes proposé pour l'exercice biennal (I)*

Ce document, soumis pour information, présentera au Conseil un aperçu général des activités planifiées par le Commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers du PAM et des opérations de l'Organisation, pour l'exercice biennal 2006-2007.



**EB.1/2007**

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

- *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

- *Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

**EB.A/2007 (4–8 juin)**

- *Rapport financier général (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document exposant diverses questions financières réunies dans un rapport de synthèse complet.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

- *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

- *Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (I)*

Le Comité d'audit du PAM a été rétabli en juillet 2004; il se compose d'une majorité de membres extérieurs à l'Organisation, au nombre desquels le président du Comité. Le Comité d'audit s'est réuni pour la première fois en août 2004, et par la suite son mandat a été finalisé et publié dans une circulaire du Directeur exécutif en mars 2005. Conformément à son mandat révisé, le Comité d'audit présente chaque année au Conseil pour information un rapport sur ses activités pendant l'année écoulée.

- *Situation actuelle du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

**EB.2/2007 (22–26 octobre)**

- *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations figurant dans le "Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance" (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation f) relative à la gouvernance, un Plan de gestion devait être soumis au Conseil à chaque exercice biennal financier. Le premier Plan de gestion a été soumis au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Le "Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" comprendra le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2008–2009. Ce document sera soumis au Conseil pour approbation.



➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour aider à centrer le travail d'audit sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion qui se contentent chacun sur un domaine spécifique, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport sur les normes de comptabilité internationales (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport d'activités sur le passage aux normes de comptabilité internationales

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

### EB.1/2006

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

➤ *Évaluation de l'aide du PAM à la Chine (1979-2005)*

L'évaluation s'est déroulée de mai 2004 à octobre 2005, y compris une mission de programmation en juin 2004 et une mission de 3 semaines sur place en mai 2005. Étant donné que le PAM met un terme à ses activités opérationnelles en Chine en décembre 2005, le rapport sommaire présente une étude théorique de la période 1979-2000 ainsi qu'une évaluation du dernier programme de pays afin de tirer les conclusions et les leçons de la période entière. Le rapport met l'accent sur les résultats enregistrés et les partenariats développés avec le Gouvernement chinois et d'autres partenaires, notamment le Fonds international de développement agricole (FIDA).

➤ *Évaluation thématique du ciblage durant les interventions de secours*

En coopération avec la Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes (PSP), l'OEDE mènera en 2004-2005 une évaluation thématique des enjeux et des possibilités qui se présentent au PAM dans ses efforts pour garantir un ciblage efficace. Les conclusions de l'évaluation devraient amener à formuler de nouvelles politiques à l'échelle de l'Organisation, en particulier pour le ciblage des secours. Cette évaluation se concentrera sur des opérations de secours en cours ou récemment achevées.

➤ *Évaluation thématique des interventions nutritionnelles*

À titre de suivi de l'étude théorique sur les activités nutritionnelles destinées aux mères et aux enfants entreprise en 2002, le Service de nutrition (PSPN) a demandé à l'OEDE d'effectuer une évaluation thématique des approches suivies actuellement dans les interventions nutritionnelles bénéficiant de l'aide du PAM, en s'appuyant sur un certain nombre d'études de cas menées dans différentes régions géographiques. L'évaluation a lieu en 2004 et évalue dans quelle mesure les quatre principes essentiels au succès des programmes de nutrition destinés aux mères et aux enfants ont été appliqués et leur efficacité dans l'atteinte des objectifs du programme.

➤ *Évaluation conjointe HCR-PAM sur les projets pilotes de distribution de vivres*

Le principal objectif de l'évaluation entreprise conjointement par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM est de déterminer l'efficacité des nouvelles dispositions en vertu desquelles le PAM se charge des distributions de vivres destinées aux réfugiés, à titre expérimental dans cinq pays. Les conclusions de cette évaluation devraient aider le HCR et le PAM à décider s'il convient de confier au PAM ces distributions de vivres.



## EB.A/2006 (12–16 juin)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

➤ *Évaluation de l'opération d'urgence Niger*

L'évaluation des activités du PAM dans le contexte de la crise au Niger (opération d'urgence 10398.0 - Aide aux victimes de la sécheresse et des invasions acridiennes en 2004) tiendra compte des conclusions de l'examen post-activités qui devrait être réalisé conjointement par le gouvernement et le Département des opérations du PAM fin novembre 2005. L'évaluation devrait être menée en collaboration avec des partenaires (Nations Unies).

➤ *Évaluation du programme de pays Yémen*

L'évaluation du deuxième programme de pays au Yémen vise à évaluer dans quelle mesure le programme, tel que conçu et exécuté, a fourni les meilleurs moyens possibles d'atteindre les objectifs ciblés, en fonction des résultats obtenus à ce jour. En s'appuyant sur les conclusions relatives à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficience et à la durabilité du programme en cours, l'évaluation permettra de guider la conception du prochain programme de pays du PAM au Yémen.

➤ *Évaluation du programme de pays Bhoutan*

L'évaluation du premier programme de pays au Bhoutan réalisée en septembre 2005 permettra de fournir des orientations quant à la direction future des opérations du PAM dans ce pays.

➤ *Évaluation de l'IPSR Somalie*

L'évaluation de l'IPSR Somalie, effectuée sur place en juillet 2005, s'est intéressée à la pertinence et à l'efficacité des approches d'intervention pour parer de manière efficace à la vulnérabilité en Somalie. Dans ce contexte, d'autres questions, telles que la coordination, le partenariat et le système de suivi et d'évaluation, ont été également abordées.

➤ *Évaluation de l'IPSR Amérique centrale*

L'évaluation a été effectuée de novembre 2004 à novembre 2005, y compris une mission de programmation en novembre 2004 et une mission de 4 semaines dans les quatre pays couverts par l'IPSR en avril 2005. L'évaluation porte sur les progrès enregistrés en vue d'atteindre les objectifs afin qu'elle puisse contribuer à la conception de la nouvelle phase de l'IPSR, notamment pour les activités de nutrition et vivres-contre-travail.

## EB.2/2006 (6–10 novembre)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

➤ *Évaluation de l'opération d'urgence Darfour*

L'évaluation de la première phase de l'opération d'urgence du PAM au Darfour couvrira la période de janvier à décembre 2005. Cette évaluation, prévue début 2006, fait suite à celle réalisée en 2004 sur les opérations d'urgence du PAM au Soudan. Elle s'appuiera largement sur cette dernière évaluation ainsi que sur celles menées par plusieurs partenaires principaux en 2005.

➤ *Évaluation de l'IPSR Colombie*

L'évaluation de cette IPSR en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de la Colombie est prévue pour le second semestre de 2005 et le premier semestre de 2006 afin qu'elle puisse contribuer à l'élaboration d'une nouvelle IPSR éventuelle. Un document de conception sera préparé et une mission de programmation sera organisée afin que les questions primordiales soient identifiées avec le bureau de pays et les principales parties concernées. La mission d'évaluation se déroulera en avril 2006.

➤ *Évaluation de l'impact des activités d'évaluation du PAM*

L'évaluation sera réalisée à la demande du Conseil d'administration qui a été exprimée lors de la consultation informelle annuelle de mai 2005 sur l'évaluation. Elle tiendra compte de l'étude de l'OEDE sur le suivi du PAM des recommandations découlant des évaluations soumise à la session annuelle de 2005 du Conseil et devrait être l'une des principales bases de l'examen externe prévu en 2007.



## EB.1/2007

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

➤ *Évaluation du programme de pays Inde*

L'évaluation devrait se dérouler dans le second semestre de 2005 et le premier semestre de 2006 afin qu'elle puisse contribuer à l'élaboration d'un nouveau programme de pays éventuel. Au moment de la rédaction, un document de conception est en préparation et une mission de programmation sera effectuée début novembre 2005 afin que les questions essentielles soient déterminées avec le bureau de pays et les principales parties intéressées. L'évaluation devrait s'intéresser plus particulièrement aux efforts déployés par le bureau de pays pour développer les capacités du partenaire en matière de gestion de l'aide alimentaire et de sensibilisation à la sécurité alimentaire. La mission d'évaluation se déroulera en avril 2006.

➤ *Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence*

Le Bureau de l'évaluation réalisera une évaluation thématique du programme d'alimentation scolaire en périodes de crise dans l'objectif d'en mesurer l'adéquation, l'efficacité et la durabilité. L'évaluation devrait être fondée à la fois sur une recherche théorique et sur des études de cas menées parmi les IPSR et les opérations d'urgence actuellement exécutées en Inde.

➤ *Évaluation du programme de pays Sierra Leone*

Il s'agit d'une évaluation à mi-parcours du premier programme de pays en Sierra Leone, qui s'inscrit dans la lignée de deux projets de développement en cours portant sur la nutrition et la santé maternelle et infantile ainsi que sur l'alimentation dans les établissements scolaires du primaire. L'évaluation s'intéressera plus particulièrement à l'efficacité des stratégies de redressement visant à la remise en état, à la création et à la conservation des actifs qui contribuent à assurer la transition vers la paix. À titre prévisionnel, l'évaluation est fixée pour le second semestre de 2006.

➤ *Évaluation de l'IPSR Haïti*

L'évaluation de cette IPSR pourrait se dérouler au cours du premier semestre de 2006. Elle déterminera dans quelle mesure l'approche d'intervention a permis de répondre correctement aux besoins alimentaires immédiats des personnes les plus touchées par la crise et les a aidés à retrouver une sécurité alimentaire.

➤ *Évaluation de l'IPSR Indonésie*

L'évaluation de cette IPSR est prévue pour le second semestre de 2006 afin qu'elle puisse contribuer à l'élaboration d'une nouvelle intervention éventuelle. Un document de conception sera préparé et une mission de programmation sera effectuée pour que les questions clés soient définies avec le bureau de pays et les principales parties concernées.

## EB.A/2007 (4–8 juin)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

➤ *Évaluation de l'IPSR Territoire palestinien*

Comme dans le cas du programme de pays en Sierra Leone, l'intervention prolongée de secours et de redressement dans le Territoire palestinien fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours qui est prévue pour le second semestre de 2006. L'évaluation portera sur les progrès enregistrés par rapport aux objectifs fixés et aux facteurs qui ont eu une incidence positive ou négative sur ces progrès.

➤ *Évaluation of de l'IPSR Éthiopie 10362.1*

L'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement en Éthiopie pourrait se dérouler au cours du second semestre de 2006. Elle examinera plus particulièrement l'efficacité des approches d'intervention et leur incidence possible sur les modes de subsistance des populations, y compris sur les moyens d'échapper à la vulnérabilité chronique.





➤ *Évaluation de l'IPSR Région Afrique australe*

L'évaluation de l'IPSR Région Afrique australe - "Aide aux populations de l'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'incidence du sida" - figure pour la seconde fois au programme de travail de l'OEDE (la première évaluation a été effectuée en 2002) en raison de l'importance et de la portée de cette intervention (404,5 millions de dollars). L'évaluation devrait se dérouler au cours du second semestre de 2006. Les conclusions serviront, entre autres, à nourrir l'évaluation thématique des activités réalisées par le PAM dans le domaine du VIH/sida.

➤ *Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes*

Conformément à la politique concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), une évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes sera effectuée au cours du premier semestre de 2007. L'évaluation établira dans quelle mesure cette politique a été pleinement mise en œuvre et les engagements respectés; elle déterminera également l'incidence de cette politique sur les mécanismes institutionnels.

## **EB.2/2007 (22–26 octobre)**

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en œuvre les recommandations.

➤ *Évaluation des besoins d'urgence au PAM*

L'évaluation du projet SENAC (Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence) sera réalisée à la demande d'ODAN et du comité directeur du SENAC (y compris d'ECHO et d'autres donateurs). Le rapport devait être initialement soumis à la deuxième session ordinaire de 2006 du Conseil, mais l'examen intérimaire de septembre 2005 a recommandé de reporter l'évaluation au premier semestre de 2007.

➤ *Évaluation des interventions du PAM liées au VIH/sida*

Cette évaluation prévue à titre prévisionnel pour 2007 entend faire le point sur les années d'expérience du PAM dans le domaine du VIH/sida afin d'identifier les meilleures pratiques. Elle s'intéressera plus particulièrement aux approches stratégiques et opérationnelles en matière de prévention, de soin et de traitement. Les questions de ciblage, notamment des orphelins et des enfants, seront également examinées.

➤ *Meta-évaluation des opérations d'urgence*

Suite à l'évaluation thématique des catégories d'activités programme de pays (2002) et intervention prolongée de secours et de redressement (2004), le Bureau de l'évaluation prévoit de réaliser une méta-évaluation de la catégorie opérations d'urgence dans le premier semestre de 2007. Cette évaluation portera sur des questions d'ordre général.

➤ *Évaluation de l'IPSR Sud Soudan*

Au moment de la rédaction, le type d'intervention prévue pour continuer à venir en aide au Sud Soudan (opération d'urgence/IPSR) dans la première année complète qui suit l'accord de paix de 2005 n'est pas encore déterminé. Il est néanmoins certain que tous les efforts seront déployés à travers les activités du PAM pour intégrer les réfugiés à long terme et les personnes déplacées ainsi que pour rétablir, renforcer et protéger leurs moyens d'existence. Ces efforts critiques, évalués pour la dernière fois en 2004, seront à nouveau examinés par l'OEDE fin 2007.

## **QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

### **EB.1/2006**

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Côte d'Ivoire



#### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Angola 10433.0

#### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2005) (I)*

- Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO

Le Conseil d'administration sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Règlement général.

### **EB.A/2006 (12–16 juin)**

#### *Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés par le Conseil lors de sa session annuelle en juin. Les programmes de pays sont ensuite affichés sur le site web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les projets de programmes de pays ci-après sont donc soumis au Conseil pour examen:

- Bangladesh 10059.0
- Tchad 10018.0
- Égypte 10142.0
- Éthiopie 10208.0
- Guinée 10039.0
- Mozambique 10097.0
- Sénégal 10088.0
- République-Unie de Tanzanie 10065.0
- Yémen 10137.0
- Zambie 10157.0

#### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

##### Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Bhoutan 10133.0

##### Augmentations budgétaires pour des projets de développement

- Programme de pays Népal 10093.0

#### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Algérie 10172.1
- République démocratique du Congo 10288.0
- Région Amérique latine 10444.0

#### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2005) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2005).



## EB.2/2006

### *Programmes de pays (A)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Le programme de pays ci-après sera approuvé sur cette base:

- Bangladesh 10059.0
- Tchad 10018.0
- Égypte 10142.0
- Éthiopie 10208.0
- Guinée 10039.0
- Mozambique 10097.0
- Sénégal 10088.0
- Sri Lanka
- République-Unie de Tanzanie 10065.0
- Yémen 10137.0
- Zambie 10157.0

### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

#### Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Gambie 10311.0

#### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cambodge 10305.0
- Tadjikistan 10231.0
- Région Afrique de l'Ouest 10064.3

### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2006) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, i) des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

## EB.1/2007 (19–23 février)

### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

#### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Colombie 10366.0
- Haïti 10382.0

### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)*

- Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO

Le Conseil d'administration sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.



## EB.A/2007 (4–8 juin)

### *Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Bolivie 10159.0
- Cameroun 10214.0
- Honduras 10074.0
- Inde 10107.0
- Malawi 10106.0
- Mali 10205.0
- Népal 10093.0
- Nicaragua 10044.0
- Niger 10285.0
- Rwanda 10156.0
- Sierra Leone 10333.0
- Sri Lanka 10075.0
- Soudan 10105.0

### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

#### Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Haïti 10386.0
- République démocratique populaire lao 10306.0

#### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- République du Congo 10312.0
- Érythrée 10192.1
- Éthiopie 10362.0
- Indonésie 10069.1
- Kenya 10258.1
- Territoire palestinien 10387.0

### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2006).

## EB.2/2007 (22–26 octobre)

### *Programmes de pays (A)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Bolivie 10159.0
- Cameroun 10214.0
- Honduras 10074.0



- Inde 10107.0
- Malawi 10106.0
- Mali 10205.0
- Népal 10093.0
- Nicaragua 10044.0
- Niger 10285.0
- Rwanda 10156.0
- Sierra Leone 10333.0
- Sri Lanka 10075.0
- Soudan 10105.0

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cuba 10032.0
- Guatemala 10105.0

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Ouganda 10121.1

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

### **EB.1/2006**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006-2007 (I)*

Suite à la demande présentée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 est soumise au Conseil pour information.

### **EB.2/2006 (6–10 novembre)**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2007-2008.

### **EB.1/2007 (19–23 février) et EB.A/2007 (4–8 juin)**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008 (I)*

En réponse à la demande exprimée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2007–2008 est présentée pour information.



**EB.2/2007**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2008-2009.

**QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION****EB.1/2006**

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) (E)*

Le Conseil d'administration, par sa décision 2002/EB.2/17 a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) les observations formulées par le PAM sur les rapports du CCI présentés deux ans auparavant ayant une pertinence pour les activités du PAM (les observations concernant le rapport présenté par le CCI en 2004 seront formulées à la première session ordinaire de 2006);
- ii) la liste des rapports du CCI publiés cette année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

**EB.A/2006 (12–16 juin)**

➤ *Rapport sur les pertes après livraison (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Ce rapport, requis chaque année, fait suite à la demande exprimée en 1994 par le Sous-comité des projets lors de sa douzième session, qui "soulignait la nécessité d'établir des rapports contenant davantage d'informations sur les pertes encourues après livraison dans les pays bénéficiaires". Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Faisant directement suite à la recommandation du Conseil, Ce rapport sur les pertes après livraison passe en revue les mesures prises par le Secrétariat.

➤ *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2005. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.

➤ *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

Le Conseil d'administration a examiné à sa session annuelle de 2002 le document intitulé "Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies" (WFP/EB.A/2002/6-B) et a pris note de son contenu, notamment de l'intention du Secrétariat d'informer le Conseil régulièrement de l'état d'avancement de la question. Ce document sera soumis pour information.



## EB.2/2006

### ➤ *Examen relatif à l'augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)*

À sa troisième session ordinaire de 2004, le Conseil a approuvé la délégation au Directeur exécutif du pouvoir d'approuver les IPSR et les révisions budgétaires y afférentes pour lesquelles la valeur des produits alimentaires est égale ou inférieure à 20 millions de dollars; le rétablissement du mécanisme d'approbation par correspondance par le Conseil; l'élimination du plafond de 10 pour cent imposé à la valeur des produits alimentaires pour l'approbation des révisions budgétaires et la délégation au Directeur exécutif du pouvoir d'approuver toutes les opérations spéciales. Cela étant, le Conseil a demandé à ce que l'attribution de ces pouvoirs soit réexaminée après deux ans de mise en oeuvre en 2006, à la troisième session ordinaire du Conseil qui décidera si cette procédure doit être maintenue. Ce document, qui contient une analyse de la situation au cours des deux années écoulées et une recommandation à l'intention du Conseil, est soumis pour approbation.

### ➤ *Examen approfondi des ressources humaines (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, au cours des débats sur la Politique du PAM régissant le recrutement du personnel et la représentation géographique des États membres, le Conseil a été informé de la méthodologie utilisée par le PAM pour assurer une bonne représentation du personnel du cadre organique recruté sur le plan international et a demandé (décision 2004/EB.1/3) que ses opinions soient prises en considération dans le cadre de l'examen de la gestion des ressources humaines. L'Examen approfondi des ressources humaines, qui portera également sur les politiques de recrutement, sera soumis au Conseil pour information.

## EB.1/2007 (19–23 février)

### ➤ *Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) (E)*

Le Conseil d'administration, par sa décision 2002/EB.2/17 a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) les observations formulées par le PAM sur les rapports du CCI présentés deux ans auparavant ayant une pertinence pour les activités du PAM (les observations concernant le rapport présenté par le CCI en 2004 seront formulées à la première session ordinaire de 2006);
- ii) la liste des rapports du CCI publiés cette année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

## EB.A/2007 (4–8 juin)

### ➤ *Rapport sur les pertes après livraison (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Ce rapport, requis chaque année, fait suite à la demande exprimée en 1994 par le Sous-comité des projets lors de sa douzième session, qui "soulignait la nécessité d'établir des rapports contenant davantage d'informations sur les pertes encourues après livraison dans les pays bénéficiaires". Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Faisant directement suite à la recommandation du Conseil, Ce rapport sur les pertes après livraison passe en revue les mesures prises par le Secrétariat.

### ➤ *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2006. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.



➤ *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

Le Conseil d'administration a examiné à sa session annuelle de 2002 le document intitulé "Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies" (WFP/EB.A/2002/6-B) et a pris note de son contenu, notamment de l'intention du Secrétariat d'informer le Conseil régulièrement de l'état d'avancement de la question. Ce document sera soumis pour information.





**PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE  
LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES REUNIONS  
IMPORTANTES, 2006-2007**

	<b>2006</b>		<b>2007</b>	
<b>JANVIER</b>	FIDA/VII 24 ARC	16 – 20 30/1-3/2		
<b>FÉVRIER</b>	FIDA/CG PAM	13-17 20-24	<b>FIDA/CG</b> <b>PAM</b> 27 COFI	<b>12 – 16</b> <b>19 - 23</b> 26/2 – 2/3
<b>MARS</b>	28 NERC 80 CQCJ	12-16 27-28	18 COFO	12– 16
<b>AVRIL</b>	<b>FIDA/CA</b> 29 LARC	<b>10-13</b> 24- 28	82 CQCJ 66 CCP 20 COAG <b>FIDA/CA</b>	4 – 5 16-18 (provisoire) 18-21 (provisoire) <b>23 - 27</b>
<b>MAI</b>	95 PC 112 FC 28 APRC	8 -12 8- 12 15 -19	114 FC 97 PC 33 CSA	7– 11 7 – 11 21 – 24
<b>JUIN</b>	25 ERC PAM	7-9 12-16	<b>PAM</b> 132 CL	<b>4 - 8</b> 18 - 23
<b>JUILLET</b>				
<b>AOÛT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>FIDA/CA</b> 32 CSA 113 FC 96 PC	<b>11-15</b> 18-22 25-29 25-29	<b>FIDA/CA</b> 115 FC 98 PC 83 CQCJ	<b>3-7</b> 17 -21 17-21 27 - 28
<b>OCTOBRE</b>	81 CQCJ WFD	2-3 16 (lundi)	WFD <b>PAM</b>	16 (mardi) <b>22 – 26</b>
<b>NOVEMBRE</b>	PAM 131 CL	6-10 20-25	133 CL 34 C 134 CL	14 – 16 17 – 24 26
<b>DÉCEMBRE</b>	<b>FIDA/CA</b>	<b>11-15</b>	<b>FIDA/CA</b>	<b>10-14</b>

Eid Al-Adha:	11 janvier 2006	Pâques:	8 avril 2007
Pâques:	16 avril 2006	Ramadan:	13 septembre–12 octobre 2007
Ramadan:	24 septembre–23 octobre 2006	Eid Al-Fitr:	13 octobre 2007
Eid Al-Fitr:	24 octobre 2006	Eid Al-Adha:	31 décembre 2007

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	FC	Comité financier
C	Conférence	FIDA/CA	Conseil d'administration du FIDA
CCP	Comité des produits	FIDA/GC	Conseil des gouverneurs du FIDA
		FIDA/VII	Consultations relatives à la reconstitution des ressources du FIDA
CL	Conseil	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
COAG	Comité de l'agriculture	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
COFI	Comité des pêches	PC	Comité du Programme
COFO	Comité des forêts	WFD	Journée mondiale de l'alimentation
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques	PAM	Conseil d'administration du programme alimentaire mondial
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale		

